



La Feuille

De la Maison de la Nature et du Paysage de Côte-d'Or

ISSN 1633-0293

N° 34 - 2015



Biodiv'ea, projet pour la diversité

L'Ambroisie : élixir ou fléau ?

Etrangle-loup, qui es-tu ?

Secrète pierre des Vikings

Et retrouvez résumés d'animations, recette , portfolio de l'association !

SOMMAIRE

| | |
|--|--------------|
| Éditorial | p. 1 |
| Vie associative | p. 3 |
| Coup de zoom - Botanique | p. 5 |
| Retours d'animation / articles | p. 9 |
| <i>Barbirey/O. au sortir de l'hiver</i> | <i>p. 9</i> |
| <i>Barbirey/O. au printemps</i> | <i>p. 11</i> |
| <i>Le Platane de l'hôpital</i> | <i>p. 13</i> |
| <i>Le projet Biodiv'ea</i> | <i>p. 14</i> |
| <i>Le Ru Blanc</i> | <i>p. 16</i> |
| <i>La Cordiërite, pierre des Vikings</i> | <i>p. 18</i> |
| <i>Poésie... ..</i> | <i>p. 20</i> |
| <i>Portfolios.....</i> | <i>p. 21</i> |

ALTERNATIBA - DIJON

ALTERNATIBA C'EST QUOI ?



Alternatiba signifie « *Alternative* » en langue basque. Ce mouvement est né dans la ville de Bayonne en 2013. À l'issue de cet événement sans précédent, une déclaration solennelle lue par Mme Christiane Hessel et M. Juan Lopez de

Uralde appelait à créer 10, 100, 1000 Alternatiba en France et en Europe, dans la perspective de la Conférence Internationale sur le Climat (COP 21) qui doit se tenir à Paris fin 2015.

Les objectifs: *“interpeler les dirigeants sur les conséquences dramatiques de l'absence d'accord international ambitieux, efficace, contraignant et juste sur le climat, et appeler les populations à mettre en route sans plus attendre la transition sociale, énergétique et écologique nécessaire pour éviter le dérèglement profond et irréversible des mécanismes du climat.”*

Plus de 60 villes et territoires ont spontanément vu éclore des initiatives Alternatiba. Depuis la première à Bayonne, en octobre 2013, qui a rassemblé plus de 12.000 personnes en une seule journée, Paris, Genève, Bruxelles, Bilbao, Bordeaux, Toulouse, Rennes, Strasbourg, en autres, lancent leur village des alternatives. Une dynamique également en préparation en Allemagne, en Autriche, en Turquie, en Tunisie...

Dès le mois de septembre 2014, huit nouveaux Alternatiba ont réuni un total de 62.000 personnes. Un nouvel Alternatiba se déclare chaque semaine. La plupart des Alternatiba 2015 se dérouleront en juin-juillet 2015, et en septembre-octobre 2015. Des centaines de milliers de citoyens seront ainsi sensibilisés aux enjeux d'urgence climatique, de justice écologique et sociale.

LE TOUR ALTERNATIBA

Le Tour Alternatiba a parcouru plus de 5000 kilomètres pendant l'été 2015 avec des vélos tandem 3 et 4 places, pour mobiliser des dizaines de milliers de personnes autour des « vraies alternatives » au changement climatique dans la perspective de la COP21.

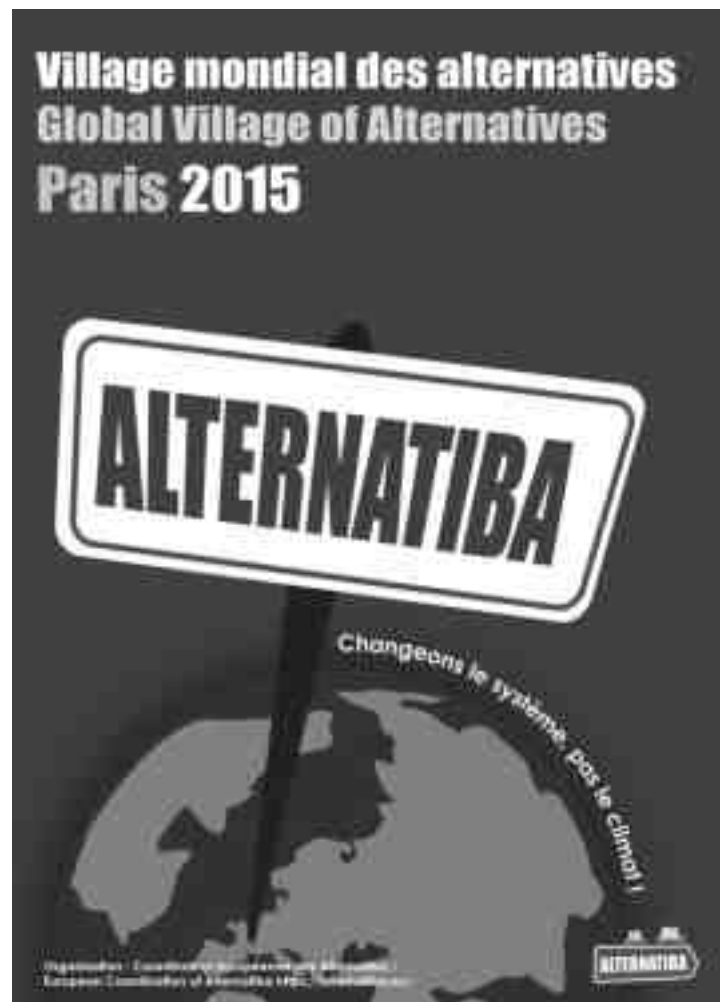


Ce tour en vélo 4 places est parti de Bayonne le 5 juin 2015, journée mondiale de l'environnement, et est arrivé à Paris le 26 septembre 2015, date d'Alternatiba Île-de-France. Pendant 4 mois, il a fait étape midi et soir dans 180 territoires de l'hexagone et de 5 autres pays européens.

ET À DIJON ?



A Dijon, le village s'est déroulé au centre ville de Dijon du vendredi 26 juin 19h00 au dimanche 28 juin 18h00. Plusieurs lieux ont été occupés : la salle Devosge (conférences), le jardin Darcy, le jardin du Musée Archéologique, le jardin de l'Arquebuse (stands associatifs, marché de producteurs, démonstrations en lien avec des initiatives pour le climat).



Le Tour de France 2015

5 juin - 26 septembre 2015

LES DÉPARTS DES ÉTAPES

Vendredi 5 juin : Bayonne (Belgique)
 Samedi 6 juin : Bayonne (Belgique)
 Dimanche 7 juin : Bayonne (Belgique)
 Lundi 8 juin : Bayonne (Belgique)
 Mardi 9 juin : Bayonne (Belgique)
 Mercredi 10 juin : Bayonne (Belgique)
 Jeudi 11 juin : Bayonne (Belgique)
 Vendredi 12 juin : Bayonne (Belgique)
 Samedi 13 juin : Bayonne (Belgique)
 Dimanche 14 juin : Bayonne (Belgique)
 Lundi 15 juin : Bayonne (Belgique)
 Mardi 16 juin : Bayonne (Belgique)
 Mercredi 17 juin : Bayonne (Belgique)
 Jeudi 18 juin : Bayonne (Belgique)
 Vendredi 19 juin : Bayonne (Belgique)
 Samedi 20 juin : Bayonne (Belgique)
 Dimanche 21 juin : Bayonne (Belgique)
 Lundi 22 juin : Bayonne (Belgique)
 Mardi 23 juin : Bayonne (Belgique)
 Mercredi 24 juin : Bayonne (Belgique)
 Jeudi 25 juin : Bayonne (Belgique)
 Vendredi 26 juin : Bayonne (Belgique)
 Samedi 27 juin : Bayonne (Belgique)
 Dimanche 28 juin : Bayonne (Belgique)
 Lundi 29 juin : Bayonne (Belgique)
 Mardi 30 juin : Bayonne (Belgique)
 Mercredi 1er juillet : Bayonne (Belgique)
 Jeudi 2er juillet : Bayonne (Belgique)
 Vendredi 3er juillet : Bayonne (Belgique)
 Samedi 4er juillet : Bayonne (Belgique)
 Dimanche 5er juillet : Bayonne (Belgique)
 Lundi 6er juillet : Bayonne (Belgique)
 Mardi 7er juillet : Bayonne (Belgique)
 Mercredi 8er juillet : Bayonne (Belgique)
 Jeudi 9er juillet : Bayonne (Belgique)
 Vendredi 10er juillet : Bayonne (Belgique)
 Samedi 11er juillet : Bayonne (Belgique)
 Dimanche 12er juillet : Bayonne (Belgique)
 Lundi 13er juillet : Bayonne (Belgique)
 Mardi 14er juillet : Bayonne (Belgique)
 Mercredi 15er juillet : Bayonne (Belgique)
 Jeudi 16er juillet : Bayonne (Belgique)
 Vendredi 17er juillet : Bayonne (Belgique)
 Samedi 18er juillet : Bayonne (Belgique)
 Dimanche 19er juillet : Bayonne (Belgique)
 Lundi 20er juillet : Bayonne (Belgique)
 Mardi 21er juillet : Bayonne (Belgique)
 Mercredi 22er juillet : Bayonne (Belgique)
 Jeudi 23er juillet : Bayonne (Belgique)
 Vendredi 24er juillet : Bayonne (Belgique)
 Samedi 25er juillet : Bayonne (Belgique)
 Dimanche 26er juillet : Bayonne (Belgique)
 Lundi 27er juillet : Bayonne (Belgique)
 Mardi 28er juillet : Bayonne (Belgique)
 Mercredi 29er juillet : Bayonne (Belgique)
 Jeudi 30er juillet : Bayonne (Belgique)
 Vendredi 31er juillet : Bayonne (Belgique)
 Samedi 1er août : Bayonne (Belgique)
 Dimanche 2er août : Bayonne (Belgique)
 Lundi 3er août : Bayonne (Belgique)
 Mardi 4er août : Bayonne (Belgique)
 Mercredi 5er août : Bayonne (Belgique)
 Jeudi 6er août : Bayonne (Belgique)
 Vendredi 7er août : Bayonne (Belgique)
 Samedi 8er août : Bayonne (Belgique)
 Dimanche 9er août : Bayonne (Belgique)
 Lundi 10er août : Bayonne (Belgique)
 Mardi 11er août : Bayonne (Belgique)
 Mercredi 12er août : Bayonne (Belgique)
 Jeudi 13er août : Bayonne (Belgique)
 Vendredi 14er août : Bayonne (Belgique)
 Samedi 15er août : Bayonne (Belgique)
 Dimanche 16er août : Bayonne (Belgique)
 Lundi 17er août : Bayonne (Belgique)
 Mardi 18er août : Bayonne (Belgique)
 Mercredi 19er août : Bayonne (Belgique)
 Jeudi 20er août : Bayonne (Belgique)
 Vendredi 21er août : Bayonne (Belgique)
 Samedi 22er août : Bayonne (Belgique)
 Dimanche 23er août : Bayonne (Belgique)
 Lundi 24er août : Bayonne (Belgique)
 Mardi 25er août : Bayonne (Belgique)
 Mercredi 26er août : Bayonne (Belgique)
 Jeudi 27er août : Bayonne (Belgique)
 Vendredi 28er août : Bayonne (Belgique)
 Samedi 29er août : Bayonne (Belgique)
 Dimanche 30er août : Bayonne (Belgique)
 Lundi 31er août : Bayonne (Belgique)
 Mardi 1er septembre : Bayonne (Belgique)
 Mercredi 2er septembre : Bayonne (Belgique)
 Jeudi 3er septembre : Bayonne (Belgique)
 Vendredi 4er septembre : Bayonne (Belgique)
 Samedi 5er septembre : Bayonne (Belgique)
 Dimanche 6er septembre : Bayonne (Belgique)
 Lundi 7er septembre : Bayonne (Belgique)
 Mardi 8er septembre : Bayonne (Belgique)
 Mercredi 9er septembre : Bayonne (Belgique)
 Jeudi 10er septembre : Bayonne (Belgique)
 Vendredi 11er septembre : Bayonne (Belgique)
 Samedi 12er septembre : Bayonne (Belgique)
 Dimanche 13er septembre : Bayonne (Belgique)
 Lundi 14er septembre : Bayonne (Belgique)
 Mardi 15er septembre : Bayonne (Belgique)
 Mercredi 16er septembre : Bayonne (Belgique)
 Jeudi 17er septembre : Bayonne (Belgique)
 Vendredi 18er septembre : Bayonne (Belgique)
 Samedi 19er septembre : Bayonne (Belgique)
 Dimanche 20er septembre : Bayonne (Belgique)
 Lundi 21er septembre : Bayonne (Belgique)
 Mardi 22er septembre : Bayonne (Belgique)
 Mercredi 23er septembre : Bayonne (Belgique)
 Jeudi 24er septembre : Bayonne (Belgique)
 Vendredi 25er septembre : Bayonne (Belgique)
 Samedi 26er septembre : Bayonne (Belgique)

ALTERNATIBA
5000 km pour le climat !

Trajet Grand Paris

www.alternatiba.eu
 Tou aussi, participe à l'aventure ! contact : touffandem@alternatiba.eu

Coup de zoom

L'AMBROISIE, *AMBROSIA ARTEMISIIFOLIA* L.

Textes : Etienne CUENOT

La légende dit que l'ambrosie était un élixir pour les dieux de l'Olympe. Pour l'humanité elle est un fléau ! Cette plante est à l'origine d'allergies variées allant de la simple rhinite à la crise d'asthme la plus grave.



En octobre les graines sont déjà formées

Quelle ne fut pas notre surprise en la rencontrant fortuitement à Lantenay lors de la sortie du mois d'octobre 2014 ! Elle était là sur le trottoir, bien épanouie en fin de floraison. La plante fait partie des Astéracées, comme la pâquerette, le chardon, le tournesol, le pissenlit... Il y a 40 espèces connues sur le continent américain. Une seule est originaire d'Europe : *Ambrosia maritima*, très rare, en bordure de la Méditerranée.



Ambrosia artemisiifolia, l'Ambrosie à feuilles d'armoise.

L'ambrosie à feuilles d'armoise a été introduite en Europe avec trois autres espèces mais c'est elle qui cause le plus de soucis sanitaires.

C'est une annuelle : elle ne se reproduit que par graine qui donne naissance à une plante dans l'année, qui fleurit



Epis mâles en fin de floraison.

et émet des graines avant de mourir en fin d'année. Les fleurs mâles et femelles sont séparées. Les mâles forment des épis dressés bien visibles sur les photos. Le vent se charge de transporter le pollen, pas besoin d'insecte pour assurer la pollinisation. La germination commence en avril, étalée sur plusieurs semaines, la plante grandit en juin et juillet jusqu'à la formation des fleurs qui s'ouvrent fin août début septembre. L'émission de pollen est le plus souvent en même temps que la rentrée des classes.

Les pollens sont à l'origine de réactions allergiques chez les personnes sensibles. On a observé que la fréquentation de l'ambrosie par une personne non sensible pouvait à terme la rendre allergique à son tour. C'est une plante pionnière, qui affectionne de coloniser les espaces peu couverts de végétation. Ici elle est installée sur un trottoir gravillonné, un milieu peu favorable à la végétation mais bien ouvert à la lumière. Elle est sensible à la concurrence et ne supporte pas les tontes régulières qui l'éliminent.



Un plant isolé sur le trottoir.

D'où vient cette plante ? Elle est arrivée d'Amérique du nord dès 1863, dans des livraisons de graines de trèfle violet. Elle est appelée « herbe à poux » au Canada. Les armées alliées intervenues sur le territoire national vers 1917 ont apporté des graines dans leurs fourrages pour les chevaux. Ainsi est apparue une station dans la plaine de Lux, répertoriée au cours du XX^e siècle presque comme une curiosité botanique (Nouvelle Flore de Bourgogne, F Bugnon, 1995). Mais depuis quelques décennies cette plante se révèle agressive, elle étend sa zone géographique au travers de nombreux pays d'Europe, et sensibilise les populations à son pollen. Elle est classée parmi les espèces invasives.

En Rhône-Alpes les autorités sanitaires estiment que l'ambrosie a coûté entre 14 à 20 millions d'EUROS à la collectivité, en 2011 : consultations des malades, soins, hospitalisations, journées d'arrêt de travail... Et chaque année son coût augmente. Des arrêtés préfectoraux sont signés pour rendre la lutte contre l'ambrosie obligatoire par les propriétaires et par les locataires de tout terrain. En Bourgogne des arrêtés ont été pris en Saône-et-Loire et dans la Nièvre. Les quatre départements de Franche-Comté sont couverts par des arrêtés de lutte. La Côte-d'Or ne dispose pas encore d'un tel arrêté. Pourtant dès 1996 l'ambrosie était signalée. Divers foyers se sont développés, certains ont disparu suite à la mise en œuvre d'un plan de lutte local. Mais d'autres peuvent apparaître. Par exemple la découverte d'un plant dans la commune de Lantenay est une première.

Un observatoire des ambrosies a été créé par le Ministère de la Santé et confié à l'INRA de Dijon. Il tente de coordonner les actions, de sensibiliser les opinions, il publie régulièrement une lettre d'information sur l'ambrosie que vous trouverez sur le site : <http://ambrosie.info/>

Que faut-il faire si nous découvrons des plants d'ambrosie ? Nous devons les signaler au propriétaire ou à défaut au maire de la commune. Mais si ces personnes ne sont pas informées ou pas assez sensibilisées il faudra passer à l'action. Si les plants sont peu nombreux le mieux est de les arracher et de les jeter à la poubelle. Attention, ne vous sensibilisez pas en manipulant la plante, il est conseillé de se protéger les mains par des gants. Si la plante est déjà au stade de la pollinisation (fin août-septembre) en secouant la plante vous risquez d'inhalier des grains de pollen, il suffit de 3 à 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour déclencher une crise allergique. Il est conseillé de se protéger les voies respiratoires par un masque. Si les plants sont trop nombreux il faut les couper, les faucher deux fois au minimum de juin à fin août, pour contrarier la production de fleurs donc de pollen.

Chaque année, en juin est organisée une journée de l'ambrosie pour sensibiliser les populations par le biais des maires des communes. La difficulté de la lutte est de coordonner tous les acteurs qu'ils soient des particuliers, des gestionnaires industriels ou d'infrastructures, des collectivités territoriales, des agriculteurs. Tout le monde est concerné et les pollens ne connaissent pas les limites des propriétés. Amis des oiseaux méfiez-vous des graines que vous apportez en hiver pour aider les oiseaux à passer la



Le feuillage de cette espèce est très découpé.

période difficile. Les mélanges achetés dans le commerce sont souvent impurs, ils contiennent des graines d'ambrosie. La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) sélectionne des graines issues de cultures biologiques locales et sans ambrosie. Un projet de loi est à l'étude pour rendre la lutte obligatoire contre l'ambrosie, et d'autres invasives, sur tout le territoire national.

Pour conclure il faut commencer par apprendre à reconnaître la plante : regardez bien les images, consultez le site de l'observatoire des ambrosies. Une bonne détermination permet de déclencher une action de lutte avec assurance.

LE COIN DU BOTANISTE

Textes : Etienne CUENOT

Commençons par une devinette. Quelle est cette plante ?



Nous la connaissons car nous la rencontrons souvent dans nos sorties. Voici les éléments descriptifs.

C'est une plante herbacée, vivace grâce à un rhizome, c'est-à-dire une tige souterraine qui émet chaque année une nouvelle pousse aérienne. La tige se dresse de 20 à 40 cm, cylindrique et nue jusqu'à un étage (verticille) formé de 4 feuilles vertes pratiquement sans pétiole. Les feuilles sont ovales, larges, terminées en pointe, à nervures convergentes (monocotylédone). La fleur est unique, elle s'ouvre au sommet de la plante, verdâtre, hermaphrodite : on y trouve les deux sexes. Elle est entourée de 8 pièces vertes, 4 lancéolées (plus larges) et 4 linéaires (plus étroites), comme s'il y avait 4 sépales puis 4 pétales. Puis 8 (2x4) étamines dressées, terminées par des anthères (sacs de pollen) en pointe fine. L'organe femelle central est couronné de 4 styles libres filiformes qui surmontent les carpelles fusionnés en un fruit globuleux, noir bleuâtre. Le fruit ressemble à celui du sceau de Salomon, du muguet, de l'asperge.

AVEZ-VOUS TROUVÉ ?

Voici d'autres indices : elle fleurit entre mai et juillet. C'est une espèce des forêts ombreuses et fraîches, feuillues ou mixtes (hêtraie, chênaie, hêtraie-sapinière). Elle aime les sols neutres ou légèrement alcalins, ce qui l'exclut du Morvan. Elle est encore assez commune dans les forêts de Côte D'Or, mais les populations des régions périphériques sont plutôt en régression depuis un siècle. Elle est absente des régions méditerranéennes.

Il s'agit de la parisette : non ce n'est pas une adhérente de la Maison de la Nature fraîchement

arrivée de Paris ! Son nom recommandé est « parisette à quatre feuilles ». Il existe des noms secondaires : étrangle loup, herbe à Pâris, raisin-de-renard. Elle bénéficie d'une protection régionale en Pays de Loire, Centre, Poitou-Charentes, Limousin, Aquitaine alors qu'elle est assez commune en Bourgogne.

En connaît-on des usages ? Deux principes toxiques contenus dans le fruit sont connus. Ce sont la paridine et la parastyphnine. Ces substances ont chez l'Homme une action d'irritation des muqueuses. Deux à trois baies suffisent à provoquer des accidents ; elles étaient jadis mêlées à des appâts empoisonnés destinés à tuer les renards. Ne pas jouer à la dinette avec cette plante !

Son nom botanique est *Paris quadrifolia* L. ce qui se traduit par parisette à quatre feuilles. Et là le botaniste s'interroge ! A quelle famille peut-elle bien appartenir ? Dans la flore de Fournier (« Les quatre flores de France », éditions Lechevalier, 1977) la parisette est rangée dans les Liliacées. Dans celle de Rameau (Flore forestière française, 1989) la parisette est aussi rangée dans la famille des Liliacées. François Bugnon, dans la « Nouvelle

flore de Bourgogne » (1995) la classe aussi dans les Liliacées. N'est-ce pas troublant ? Pourquoi ? Par ce que nous savons que M. Carl Von Linné, au XVIII^e siècle, bâtit la classification des plantes sur le nombre des pièces qui constituent les organes floraux. La famille des Liliacées rassemble des espèces construites sur le chiffre 3. Nous connaissons dans cette famille la tulipe, le sceau de Salomon, le muguet, l'asperge... Par exemple la fleur de tulipe compte 6 (2x3) tépales colorés, 6 (2x3) étamines, et un pistil à 3 carpelles qui formeront 3 loges dans le fruit. Et notre parisette ? A bien regarder les images on voit qu'elle est construite sur le chiffre 4, d'où son nom d'espèce « à quatre feuilles ». Ce n'est pas un hasard si le botaniste a pris soin de retenir ce caractère pour la baptiser, c'est bien ce qui la distingue des autres Liliacées. Son nom de genre est attribué à Pâris, le héros qui déclencha la guerre de Troies. Faut-il y voir un jeu de mots entre la ville de Troies et le chiffre trois ? Car en effet la parisette est « en guerre » au milieu des Liliacées, elle crée le malaise. En fait les observations de terrain montrent que cette espèce n'est pas bien stabilisée, le plus souvent elle présente 4 feuilles mais assez souvent on en trouve à 5 ou 6 feuilles ! Les botanistes viennent de résoudre le problème en sortant la parisette des Liliacées pour la ranger dans une famille voisine, les Mélianthacées (Flora Gallica, 2014, biotope éditions). C'est une petite famille qui rassemblerait en France la parisette et les



vérâtres, ces plantes de montagne qui dressent leurs tiges à la manière des grandes gentianes jaunes mais dont les fleurs sont blanches ou verdâtres. Mais le vérâtre n'est-il pas bâti sur le chiffre 3 ? Le trouble continue...

La classification évolue en permanence au fil des découvertes, et notamment depuis que l'analyse d'ADN permet de corriger des filiations établies autrefois. La position de la parisette comme de bien d'autres plantes pourrait encore changer à l'avenir. Ces changements de repères ne rendent pas facile le travail du botaniste amateur ! Cela ne fait rien, continuons nos promenades.



Retours d'animation

BARBIREY-SUR-OUCHE AU SORTIR DE L'HIVER

Sortie du 7 avril 2013 à Barbirey sur Ouche
(14 participants)

Textes : Eliane LAUVERGEAT DEROUSSIAUX - Photos : Gaëlle NAUCHE

Petit rappel météorologique : après un hiver frais, humide et peu ensoleillé, le printemps a commencé par un temps sec avec des températures proches de zéro, voire négatives chaque nuit et pas toujours beaucoup plus clémentes la journée. C'est donc une nature encore peu sortie de son sommeil hivernal que nous allons parcourir sous un ciel couvert et avec une petite bise qui renforce la sensation de froid (6-8°).

Départ de la place du château : nous montons les rues pentues de cet ancien village vigneron en prenant le temps d'admirer l'ancien lavoir, le château et son parc que traverse la Gironde.

LA FORET

Comme nous nous y attendions peu de fleurs sont déjà ouvertes : Violette, Ficaire, Euphorbe "réveille-matin" ; Lamier pourpre, et le Cornouiller mâle qui se fait remarquer par sa jolie floraison jaune pâle au milieu des arbres et arbustes encore tout gris. Avant de pénétrer dans la forêt de Véluzé, nous traversons d'anciens vergers dont quelques cerisiers, qui, aux dires de Christiane et Étienne, devraient nous régaler en juin avec un peu de chance !

Pour l'instant, en écoutant le Pouillot vélocé qui compte ses écus, nous découvrons la Garance voyageuse, l'Hellébore fétide, le Daphnée lauréole et quelques arums qui commencent à pousser. Sous couvert, les violettes ont pris une couleur blanche, nous



Les fleurs de Cornouiller mâle dorent la forêt.



Fleur femelle de Noisetier

les retrouverons tout au long de notre promenade.

Nous arrivons au rocher de la Casquette, vestige du grand chambardement provoqué dans la région par la montée des Alpes. Aujourd'hui, capillaires et polypodes ornent la visière de la Casquette. Un Genévrier nous prouve que la forêt ne s'est pas installée depuis bien longtemps et un noisetier nous donne à observer à la loupe ses jolies, discrètes fleurs femelles.

Le chemin nous fait serpenter dans la forêt au milieu d'amas de pierres qui, en y regardant de plus près, n'ont plus rien de naturels. Nous sommes en effet dans un lieu qui a été habité du néolithique jusqu'au début du XX^{ème} siècle. Outre les nombreux murets, on peut encore observer des tumulus et une cabote. Tilleul, Noisetier, Groseillier, Ail sauvage (dont les tiges ont été broutées) Champignon (comme la pézize observée aujourd'hui) : cet endroit abrité du vent devait être accueillant.

LA GROTTTE DE ROCHE-CHÈVRE

Renoncules auriculées, Anémones Sylvie et Scilles à 2 feuilles jalonnent le chenin qui monte à la grotte de Roche-chèvre. L'endroit nous semble accueillant pour le pique-nique. Quelques courageux descendent dans la grotte. Ils observent des concrétions mais hésitent à s'aventurer trop profond car le sol est glissant. Cette grotte était occupée déjà 2000 ans avant J.-C., tout comme au Moyen-Age et même jusqu'en 1870. Ses fouilles ont mis au jour le plus grand nombre d'objets trouvés sur un seul site de tous les gisements de l'Est de la France.

La remise en route est périlleuse pour certains car la descente est plutôt raide. Mais tout le monde arrive en bas sans encombre. Nous observons une laïche (*Carex*) en fleur. Un arbuste tué par le gui qui le parasitait et voici Étienne, qui ne se déplace pas sans ses outils, qui prélève un brin pour faire une coupe pédagogique et observer les suçoirs du gui.



Pézize orangée (Aleuria aurantia)

Nous croisons des traces de cervidés dans la boue puis d'étranges strobiles des prêles qui sortent tout juste de terre.

LISIÈRES ET SOURCES

Nous sortons de la forêt, nous pouvons admirer la vallée. Dans un ancien verger c'est un vrai champ de neige : une petite crucifère, sûrement une Drave printanière, y fait un joli tapis blanc. Nous montons un sentier pentu qu'un petit torrent descend allègrement. Nous le remontons jusqu'à sa source : c'est la Laye. En retournant une pierre nous pouvons observer dans l'eau pure, des larves de petites crevettes des ruisseaux ou gammares et deux larves de salamandres ou tritons. Nous remettons tout en place pour ne pas les déranger plus longuement.

En s'approchant de la corniche on peut admirer le vert lumineux de la mousse gorgée de l'eau de la petite source qui tapisse toute la roche en cascade et au milieu de laquelle pousse de la menthe aquatique. Nous poursuivons en contre bas de la falaise en espérant trouver des pelotes de chouettes, mais sans succès ! nous passons le passage étroit de la roche percée. Après un petit détour pour éviter les endroits marécageux, qui nous permet de découvrir les premières pervenches, nous retrouvons des petites sources ou prospère un champ de scolopendres. Nous soupesons différents morceaux de tuf.

UNE GROTTTE QUI FUME !

Passage à proximité de la « grotte qui fume » : il ne fait pas assez froid pour que nous puissions observer la buée qui se dégage de l'atmosphère tiède de cette petite cavité. Après une petite frayeur, quand nous nous apercevons que Kerstin n'est plus avec nous, le groupe au complet prend le chemin du retour.

A l'arrivée Christiâne nous offre un délicieux gâteau au chocolat en guise de récompense.

A l'issue de cette journée agréable, nous avons tous hâte d'être au mois prochain pour voir quelles nouvelles découvertes, nous proposera ce même parcours.

PETIT GLOSSAIRE DU JOUR

Phénologie : étude de l'influence des climats sur les phénomènes biologiques saisonniers des végétaux (feuillaison, floraison...) et animaux (migration, hibernation...)

Anastomose : en anatomie c'est la réunion, bout à bout ou par un segment, naturelle ou chirurgicale de deux conduits ou deux nerfs. Se dit aussi pour deux branches ou deux troncs qui se touchent et finissent par n'en faire plus qu'un seul.

Prêle : le mot prêle est la contraction du mot *asprele*, qui dérive du latin *asper* (rude rugueux) en rapport avec la propriété abrasive de ces plantes. Chez certaines espèces les premières pousses sont fertiles peu chlorophylliennes et portent à leur sommets des strobiles. Les pousses vertes, stériles arrivent ensuite.

Strobile : appareil reproducteur en forme d'étui conique.

Gammaré : (du latin *gammare*, écrevisse) petit crustacé vivant sous les pierres en eaux marines ou douces selon les espèces, appelé improprement "crevettes d'eau douce" ; longueur : 1 cm.

Pézize : champignon ascomycète des bois dont l'organe reproducteur aérien à la forme caractéristique d'une coupe. Certaines, comme la Pézize orangée sont comestibles.

Apothécie : formation sexuée particulière à certains champignons ascomycètes et lichens. Elle est caractérisée par sa forme de coupe, au sein de laquelle se localise l'hyménium (pseudo-tissus fertile qui donnera naissance aux spores).



Strobile de prêle

BARBIREY-SUR-OUCHE AU PRINTEMPS

Sortie du 18 mai 2013

par : Marie GREULLET

Nous partons d'un bon pas, mais dès le premier virage nous sommes arrêtés pour l'observation de trois sortes de géraniums différents. Tandis qu'Étienne les prend en photos, certains se penchent sur l'identification de l'Alliaire et les autres observent avec Philippe les différentes formes des feuilles de lierre, les excroissances de liège qui ornent le tronc de l'Érable champêtre et l'absence de latex de l'Érable sycomore. Le Fusain d'Europe est tout juste en bouton ; une Bryone dioïque (dont le gros tubercule est à l'origine de son nom de "navet du diable") tente de l'escalader.

Une épine vinette (*Berberis*) arbore sa jolie floraison jaune. Un petit frottement d'épingle nous permet d'observer le mouvement des étamines qui, initialement placées contre le calice, se replient rapidement sur le pistil. Une abeille charpentière, ressemblant à un gros bourdon bleu-noir, visite elles aussi ces fleurs accueillantes, avant d'aller goûter celles de l'épine blanche (Aubépine) juste en face.

Nous progressons lentement, le temps d'identifier et d'observer Renoncules acre et à tête-d'or, Pimprenelle,



Geranium sanguineum et abeille

Salsifi sauvage, Mâche sauvage et Gesse printanière. Dans un jardin, Philippe nous montre un Épicéa qui présente deux formes de galles-ananas.

A la sortie du village nous découvrons les premières orchidées : un Orchis bouc encore en bouton et deux tiges d'Orchis homme-pendu (*Aceras*) qui présentent des tons légèrement différents. L'Orme champêtre avec ses feuilles asymétriques caractéristiques est couvert de fruits. Son tronc possède, lui aussi, du liège, et l'Érable plane se laisse identifier par sa formation de latex.

Arabette poilue, Orpin blanc sur un mur, Laiteron des champs, Compagnon blanc, Fumeterre officinal sont facilement identifiés, contrairement au petit Géranium ou bec-de-grue blanc et au Grémil officinal, blanc lui aussi.

Nous montons en direction des vergers où nous retrouvons le Cornouiller sanguin, la Garance voyageuse, la Viorne lantane en fleur, tout comme l'Alisier blanc. Les Polygales roses et bleus ont des couleurs très vives sûrement à cause du temps pluvieux de ce printemps. La Mélitte à feuille de mélisse et l'Ancolie vulgaire commencent à s'ouvrir. Nous retrouverons ces trois plantes tout au long de notre périple, avec certaines stations très fournies. Le Tamier ou Herbe aux femmes battues lance sa liane à l'assaut du tronc le plus proche. Stellaire holostée, Lamier jaune, Arum, Pulmonaire, Bugle, Valériane officinale en bouton, Aspérule odorante, que de merveilles à observer, tout comme cette petite galle orange vif sur ce jeune plant de chêne.

Après le repas pris à l'entrée de la grotte nous négocions la grande descente sans trop d'encombre.

Des éboulis de rocher sont recouverts d'une cascade de cardamines et le chemin est ponctué de globulaires. Une petite fleur, pourtant d'apparence banale laissera les connaisseurs divisés : fraise ou potentille ?



Floraison de l'Orchis bouc

L'Épervière piloselle côtoie le joli Orchis mâle ainsi que la Céphalanthère pourpre qui pousse tout juste. Pendant que nous "remontons dans le temps" devant les pousses des prêles, un Pic noir vient nous narguer, sans vraiment se montrer. Quelques Euphorbes (petit-cyprès et épurge) plus loin, Christiane toujours à la recherche d'une merveille découvre des Orchis pourpres qui offrent à Étienne l'occasion de nous expliquer le subterfuge de cette plante pour se présenter à l'insecte sous son "bon côté" : la résupination. Nous découvrons aussi une nouvelle espèce d'Érable : opale ou à feuilles d'obier. En montant vers la source, Liliane a l'œil pour découvrir la tige à peine fleurie d'une Céphalanthère blanche qui sera la cinquième orchidée fleurie de notre sortie. Sous les falaises, une petite fleur bleue nous fait penser à un Grémil, mais la pluie qui s'intensifie nous fait abrégier l'identification. Le reste de la balade se fera sous la pluie, à un rythme plus soutenu moins propice à de nouvelles découvertes, mais nous reviendrons....



Floraison de l'Orchis mâle

PETIT GLOSSAIRE DU JOUR

Nastie (nom f) : Le terme nastie, du grec *nastos* (« compact », « resserré » évoquant l'idée de fermeture), désigne le mouvement de certains organes d'un végétal subordonné à un stimulus extérieur (de température, de lumière et d'humidité). Une nastie n'est pas orientée en fonction du point de stimulation (par opposition à un tropisme) mais est déterminée par la structure de l'organe. Exemple : les étamines de l'épine vinette frôlées par une aiguille.

Résupination (nom f.) : Terme désignant le phénomène de rotation (généralement à 180°, donc retournement complet) du tépale d'une plante, provenant de la rotation de la fleur autour de son pédoncule. Les Orchidées se caractérisent notamment fréquemment par un tel phénomène : le labelle devient alors ventral. Exemple : Orchis pourpre.

Galle : On appelle galle (ou cécidie) une excroissance tumorale produite sur les tiges, feuilles ou fruits de certains végétaux, à la suite de piqûres d'animaux parasites. Certaines galles peuvent aussi être le fait de champignons, de nématodes ou de bactéries. La galle est une tumeur produite par le végétal, mais généralement induite par l'œuf pondu sous la cuticule d'une feuille ou tige, et qui va s'y développer. Dans l'hémisphère nord, et en zone tempérée, les galles les plus connues sont celles du chêne (250 variétés). Elles poussent sur les feuilles ou à leur aisselle, et sont sphériques, évoquant la forme d'une petite pomme de 1 à 5 cm. Diverses galles du chêne, très riches en tanins, ont autrefois été utilisées, associées à du sulfate de fer, comme colorants dans le tannage des cuirs ou pour réaliser de l'encre noire. Une autre des galles les plus connues apparaît sur les rosiers et les églantiers ; c'est le bédégar qui se présente sous l'aspect d'une touffe hirsute formée de nombreux filaments. La galle-ananas visible sur les rameaux de l'épicéa commun est provoquée par un puceron.

LE PLATANE

par : Solange GROSDENIS

En 1999, j'avais participé à un Jeu Concours sur les Arbres remarquables de la Côte d'or, organisé par la Société Bourguignonne des Amis des Arbres avec le soutien du Bien Public, de la Banque Populaire de Bourgogne, du Conseil Général de la Côte d'or, de l'Office National des Forêts, du Centre Régional de la Propriété Forestière de Bourgogne et du Jardin Botanique de l'Arquebuse. J'avais décrit deux arbres : un Platane et un Cèdre. Voici le portrait du Platane qui avait obtenu le 5^{ème} prix.

L'espèce : *Platanus acerifolia*. C'est un hybride né du croisement du Platane d'Orient (introduit par les Romains en France) et du Platane d'Amérique (amené en Europe au XVII^{ème} siècle).

Dimensions : elles sont approximatives et réalisées en 1999.

- Circonférence à hauteur de poitrine : 3,42 mètres.
- Hauteur totale : 25 mètres. Il dépasse le bâtiment d'ORL qui est à sa droite.

Etat de santé : Très bon car il est bien situé. Il aime les endroits plutôt ensoleillés. Peu exigeant sur la nature du sol, il préfère cependant les terres profondes fraîches.

DESCRIPTION

Son tronc est droit et cylindrique. Ses ramifications robustes et écartées forment une large couronne épaisse et arrondie. Son écorce se détache par plaques.

Ses feuilles caduques, simples, alternes, sont de forme variable, plus ou moins lobées, suivant leur taille. Leur long pétiole se dilate à la base. Ses fleurs : les sexes sont séparés sur le même arbre. Elles fleurissent en mai. Ses fruits ont la forme de boules et sont groupés par deux ou trois et pendent à l'extrémité de longs pédoncules, l'hiver jusqu'au printemps, avant de se désagréger, libérant ainsi de nombreuses graines.

SITUATION

L'individu est isolé d'autres populations de son espèce. Par contre, il se trouve à côté d'un Sorbier, de Lauriers, de Tilleuls.

Localisation exacte : Dijon, Hôpital Général, 3^{ème} cour, derrière le Bâtiment d'ORL. On y accède par l'ancienne entrée rue de l'Hôpital.

Propriétaire : Centre Hospitalier Universitaire.

REMARQUES DE L'AUTEUR

Je le considère remarquable car c'est un magnifique témoin végétal du passé. Il date de la Révolution. Il symbolise la liberté conquise.

Pendant la Révolution de 1789, des arbres de la Liberté et de la Fraternité ont été plantés partout en France. A l'Hôpital Général de Dijon, l'on planta deux arbres de la Liberté, le 20 ventôse - an 6 (10 mars 1798) l'un vers le

vieux pont du XIII^{ème} siècle, derrière les bâtiments de l'actuel service d'ORL (arbre ci joint décrit), l'autre près de l'Hospice Ste Anne, parallèlement à l'actuelle rue de l'hôpital (cet arbre a disparu).

Deux délibérations de la Commission Administrative de l'Hôpital Général relatent cet événement : celle du 9 ventôse - an 6 (27 février 1798) annonce : « Les dits Citoyens Gabet et Pinedé, Commissaires de l'Administration Municipale ont dit qu'il était intéressant d'inspirer à tous les individus qui habitent l'Hospice, du goût et de l'attachement pour les institutions républicaines et les fêtes républicaines, que l'on parviendrait au but en plantant un arbre de la liberté et en accordant quelques faveurs. Ce considéré, la Commission Administrative arrête qu'il sera planté un arbre de la Liberté le vingt du présent mois sur la terrasse qui donne sur la rivière (l'Ouche) et que l'inauguration sera faite le même jour, qui sera une fête pour les Hospices. Le Président fera un discours analogue aux circonstances.

La Commission a aussi arrêté que les jours de fêtes républicaines, de même que le jour de l'inauguration de l'arbre de la Liberté, tous les individus valides de l'Hospice auront la liberté de sortir, qu'il sera accordé les dits jours aux vieux, vieilles, boulangers, jardiniers, cavistes, chartiers, portiers et ouvriers un demi chauveau (vingt centilitres) de vin à chacun. Il sera donné à toutes les autres personnes valides un gâteau d'une demie livre. Une entrée sera servie par extraordinaire au dîner des Hospitaliers ».

Par ailleurs, la séance extraordinaire de la Commission Administrative du 20 ventôse - an 6 (10 Mars 1798) conclut « qu'il a été procédé à la plantation d'un arbre de la Liberté, autour duquel se sont rassemblés tous les individus composant cet hospice. Un des membres de la Commission a fait un discours analogue à cette cérémonie patriotique qui a été terminée par des cris de : Vive la République et des danses. »

C'est le plus vieil arbre planté au Centre Hospitalier Universitaire de Dijon, la Forêt de la Trouhaude n'ayant été plantée qu'en 1871. L'on aime s'y reposer et il nous fait de l'ombrage. Il a été planté le 10 Mars 1798. Il n'est pas menacé. Les jardiniers du Centre Hospitalier Universitaire l'entretiennent bien. Je lui souhaite une longue vie.

Je remercie Monsieur Choron Christian des Archives Historiques de l'Hôpital qui m'a aidée dans mes recherches.

Le Centre Hospitalier Universitaire est composé de 3 sites distincts : le site historique de l'Hôpital Général où se trouve le Platane, le site principal (complexe du Bocage) et le Centre gériatrique de Champmaillot.

Malheureusement, d'ici 2015, la totalité des services de l'Hôpital Général auront déménagé dans leurs nouveaux locaux au Bocage.

Que va devenir le Platane ? Je renouvelle mon espoir : Souhaitons lui une longue vie !

LE PROJET BIODIV'EA - TART-LE-BAS

Sortie du 25 mai 2014

Textes & photos : Blandine PONDICQ

LA FERME DU LYCÉE LE PROJET BIODIV'EA AGRICOLE DE QUÉTIGNY- PLOMBIÈRES LES DIJON

Accueilli par Lionel RAYNARD, chef d'exploitation et Geneviève CODOU DAVID, chargée de mission « Biodiversité en milieu agricole », le groupe a eu tout d'abord une présentation en salle.

LA FERME

Cette exploitation se situe dans la plaine de Genlis, à Tart le Bas, dans la plaine alluviale entre l'Ouche et la Norges, elle est traversée par un petit cours d'eau, le Bréviaire . Au XIX^{ème} siècle, successivement tuilerie puis distillerie, elle gardera cette cheminée qui la caractérise. C'est en 1977 qu'elle est devenue ferme de l'actuel EPLEFPA Quétigny-Plombières les Dijon.

Précieux outil pédagogique, avec ses 173 hectares, elle permet aux élèves de se confronter à la réalité du terrain. Outre les différentes cultures, maïs, blé, soja, moutarde..., elle possède un cheptel de charolais pâturant dans ses prairies.

Depuis une dizaine d'années, dans le cadre de projets agriculture durable, des haies constituées d'essences locales ont été implantées et des bandes enherbées, semées. Ce sont des abris pour la faune, et elles deviennent des couloirs de circulation dans cette plaine.

Profitant des 235 m de la butte située derrière les bâtiments, nous avons pu avoir une vue d'ensemble des parcelles et faire ainsi une lecture de paysage. Le temps clair nous a permis d'apercevoir les monts du Jura.



Attentifs visiteurs !



Le groupe au champ !

QU'EST-CE QUE BIODIV'EA ?

En 2010 les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie ont lancé cette opération.

Elle permet aux établissements d'enseignement agricole de développer des projets de démonstration et d'expérimentation sur les relations agriculture biodiversité, à l'échelle de leur territoire, en y impliquant les apprenants.

18 établissements sont engagés dans l'Observatoire Agricole de la Biodiversité, en partenariat avec le Muséum d'Histoire Naturelle.

Leurs données alimentent une base de données nationale pour le développement d'indicateurs de suivi de l'état de la biodiversité en milieu agricole, en relation avec les pratiques culturales.

Concrètement :

1 - Des parcelles ont été choisies en fonction de leur **mode de culture** :

- = pas de labour, pas d'intrant chimique sauf fertilisation P et K (phosphore-potasse), pas d'azote.
- = labour sans retournement, présence d'une haie, d'un fossé végétalisé où coule le Bréviaire.
- = labour profond traitement insecticide fongicide, pas de haie.

2 - On mesure l'**abondance et l'activité des auxiliaires** sur les parcelles.

Les auxiliaires que l'on découvrira aujourd'hui sont les carabes et les syrphes.

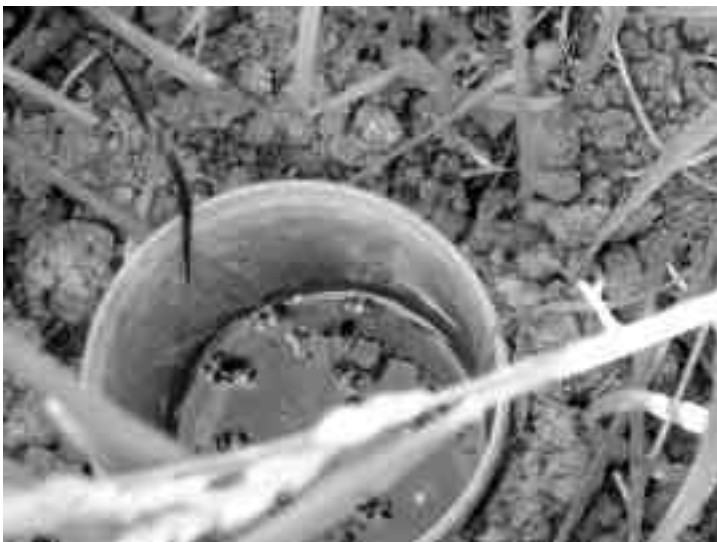


Piège Barber

PROTOCOLE CARABIDÉS

- Un carabidé est un coléoptère prédateur de limaces, de larves pour certains ou de graines d'adventices pour d'autres. L'identification se fait sous loupe binoculaire pour déterminer s'il s'agit d'un carabidé et ensuite à quelle espèce il appartient. Et ceci grâce à des caractéristiques très précises (exemple : le nombre d'articles de l'antenne).

Ayant pu observer nous même des échantillons, nous en concluons que c'est l'affaire de spécialistes !



Contenu du Barber

Mesure de la prédation des graines d'adventices

Mis au point par l'Inra-Dijon, cela consiste à déposer dans une cage grillagée un morceau de papier verre sur lequel sont collées un nombre connu de graines. Au bout d'une semaine on dénombre le nombre de graines mangées par les carabes granivores.

Piégeage des carabés

On pose des pièges Barber à trois endroits différents dans une même parcelle. Un « Barber » est un pot, type pot de miel, que l'on enterre au ras du sol. Il est rempli d'un liquide conservateur (sel, agent mouillant) et protégé par un plexiglas. Les insectes rampants, en se déplaçant, y tombent. Les contenus sont relevés régulièrement. Le dénombrement et l'identification seront faits au laboratoire.

Nous sommes allés voir sur les parcelles les pièges repérés par des fanions, puisqu'ils deviennent invisibles une fois la végétation poussée.

PROTOCOLE SYRPES

Les syrphes sont des petites mouches, des diptères, qui prennent souvent l'allure de guêpe ou d'abeille. Ce sont d'excellents pollinisateurs. D'autre part leurs larves recyclent la matière organique ou sont des prédateurs de pucerons.

Le piégeage se fait à l'aide de cuvettes jaunes implantées à divers endroits de la parcelle. On capture l'entomofaune volante mais au laboratoire, seuls les syrphes seront déterminés.

En nous déplaçant entre les parcelles, nous avons pu voir les haies qui ont été plantées, rompant la monotonie du paysage et maintenant aussi les berges du Bréviaire. Aulnes, viornes, cornouillers, prunelliers... sont le refuge de toute une faune et d'une avifaune que la LPO est venue recenser.



Cuvette jaune de capture.

Nous avons eu la surprise de voir évoluer des Busards cendrés. Ils nichent dans une parcelle voisine. La LPO aménage chaque année une cage grillagée visant à protéger le nid lors des passages des tracteurs.

Voilà donc un aperçu de cette visite en compagnie de nos deux guides passionnants et passionnés !

Merci à eux, et que le souhait de concilier environnement et agriculture devienne réalité.

Sortie du 28 septembre 2014

Textes : Etienne CUENOT- Photos : Etienne CUENOT

Le 28 septembre 2014 onze valeureux adhérents, dont deux hommes courageux, partent pour le Ru Blanc. C'est un ruisseau qui descend du plateau de Saint Seine l'Abbaye pour alimenter le Suzon dans la partie que l'on appelle le val courbe.

Pourquoi le « Ru Blanc » ? « Ru » comme ruisseau, et « Blanc » comme le dépôt de calcaire qu'il laisse sur le fond et tous les objets immergés. Les eaux de pluie arrosent le plateau calcaire en lessivant les feuilles des arbres, en passant au travers de l'humus constitué par la décomposition de la matière organique accumulée au sol. Cet humus est acide, il charge l'eau au passage de ses molécules acides qui ensuite dissolvent le calcium de la roche calcaire. L'eau descend par les nombreuses fissures de la roche jusqu'au moment où elle rencontre une couche géologique imperméable : une marne, c'est-à-dire une argile saturée de calcium. L'eau coule latéralement sur cette couche imperméable rarement parfaitement horizontale et débouche à fleur de sol, au travers des petits cailloux blancs, dans le fond de la combe, forme un lit de ruisseau qu'elle dévale. Ce mouvement de brassage aère l'eau dans laquelle le calcium se transforme en carbonate, c'est-à-dire un minéral qui se dépose sur tout support : pierre, vase, mousses, feuilles mortes, brindilles, etc. D'où l'aspect blanc du fond et des parois du Ru. A chaque oxygénation plus intense se forme un dépôt plus dense, ainsi apparaissent comme des marches formant de petites cascades encroustantes. La roche ainsi recomposée est appelée tuf, elle est très friable et très légère car poreuse. Elle est utilisée en construction pour réaliser des toitures légères, notamment des clochers de plusieurs églises bourguignonnes.



L'eau qui a traversé des mètres de calcaire est bien filtrée, sa qualité est incomparable. En témoignent les animaux qui y vivent. En cette fin de septembre ce sont surtout les gammars qui animent de leurs mouvements incessants les ondes fraîches. Ce sont de minuscules crustacées comme les crevettes mais en eau douce.

Nous observons aussi de multiples fourreaux abandonnés par des larves d'insectes. Elles agglomèrent autour de leur corps vulnérable des petits cailloux ou grains de sable formant ainsi un étui protecteur qu'elles tirent au fond de l'eau. Après la nymphose, c'est-à-dire la transformation en adulte ailé, il reste le fourreau témoignant de leur passage. Certains endroits du Ru en sont couverts. Cette abondance indique la bonne qualité de l'eau.

Le Ru Blanc a creusé au fil des millénaires une combe dont le relief détermine la végétation qui l'occupe. Un versant froid, exposé au nord, et le fond de la combe sont occupés par une hêtraie dont quelques arbres ont une magnifique posture. Le sol est profond, et bien alimenté en eau. Un hêtre au bord du chemin présente une remarquable tumeur à hauteur d'homme, un développement anarchique des cellules, qui pourrait donner lieu plus tard à son exploitation pour la loupe de placage par un ébéniste.



Cette loupe, ou galle, aurait pu être provoquée par une bactérie *Agrobacterium tumefaciens*. C'est une bactérie du sol responsable de la galle du collet. Une partie de l'ADN de la bactérie est transférée dans les cellules de la plante, puis intégré dans le génome végétal. Il induit la prolifération des cellules végétales. C'est une technique de modification génétique utilisée pour créer des OGM, ceux que tout le monde craint en Europe !... Ici c'est une bactérie qui est responsable d'une manipulation génétique. Une blessure de l'arbre émet des molécules qui attirent la bactérie. Les gènes qu'elle porte dans les cellules végétales conduisent à la synthèse d'auxine et de cytokinine, des hormones de croissance, dont la surproduction entraîne une multiplication anarchique des cellules, d'où la tumeur. Cette loupe pourrait faire le bonheur d'un ébéniste.

Sur le versant plus chaud et en montant progressivement vers le plateau s'est installée une chênaie-charmaie, un

mélange de chênes et de charmes. C'est une formation qui aime la chaleur. Chacun sait comment distinguer le hêtre du charme : « le charme d'Adam c'est d'être à poil », les adhérentes s'en souviennent bien ! Le bord des feuilles de charme est denté et le bord des feuilles de hêtre porte des poils.

Si le bras est trop court pour cueillir une feuille du hêtre il suffit en cette saison de regarder sous ses pieds pour trouver un autre indice : le fruit du hêtre. On l'appelle faîne, c'est une coque dure hérissée de poils plus ou moins accrocheurs, s'ouvrant sur des amandes en forme pyramidale à trois faces. On peut manger ces amandes, un peu farineuses, les animaux de la forêt ne s'en privent pas.

DEVINETTE :



Cette photo ci-dessus montre un objet insolite trouvé par une des adhérentes, qu'est-ce que c'est ?

A - Un morceau de glace accumulée à l'ombre d'un pan rocheux exposé au nord ?

B - Un morceau de pierre de sel oublié par les chasseurs pour que les sangliers et autres animaux à fourrures les lèchent ?

Réponse en bas de l'article.

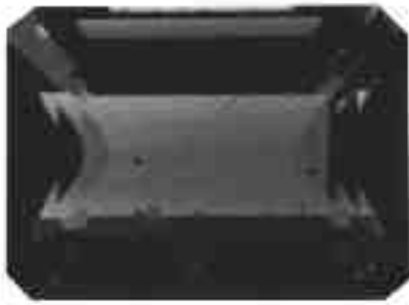


Réponse vraie : du sel !

LA CORDIÉRITE, PIERRE DES VIKINGS

Conférence du 1^{er} mars 2014

Textes : Kerstin FÖGE - Illustrations : K. FÖGE, Philippe COULON



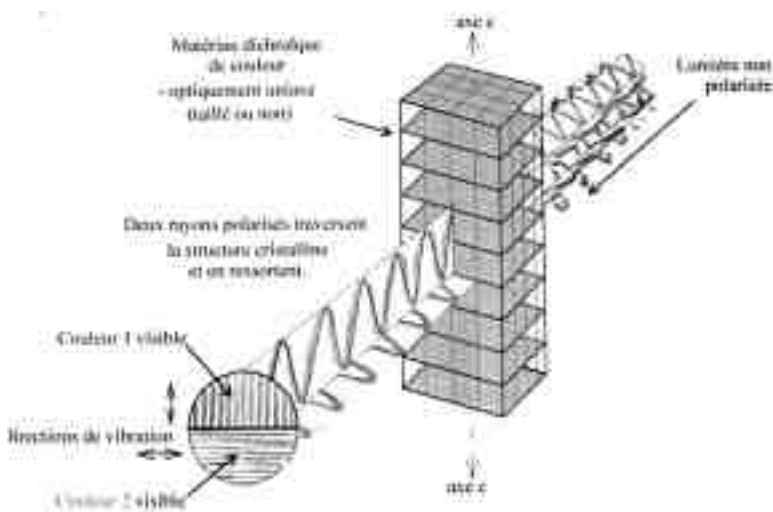
Ce diaporama montrait les différentes utilisations de ce minéral. En qualité gemme il peut être monté en bijoux ou - peut-être - indiquer la position du soleil, il est employé comme remède pour la litho-thérapie, vous pouvez le trouver dans votre cuisine en tant que composant d'un élément réfractaire.

C'est un silicate avec une dureté comparable au quartz. Souvent de couleur bleue, la cordièrite montre des nuances violettes et jaunes, en présence de nombreuses inclusions ferrugineuses elle est rougeâtre et même scintillante si la lumière est réfléchiée sur des minuscules plaquettes d'hématite incluses dans la pierre.

On l'appelle aussi "pierre des Vikings", l'explication qui suit demande un peu d'imagination, l'impression est en noir et blanc, et de patience pour la théorie.

La cordièrite fait partie des matières optiquement anisotropes, l'interaction avec la lumière n'est pas pareille selon les directions.

La structure moléculaire polarise les rayons entrants à 90° l'un par rapport à l'autre, et certaines longueurs d'ondes, correspondantes à des couleurs spectrales, sont absorbées de manière différente pour chaque direction de polarisation (vibration).



A l'œil nu nous voyons un mélange des deux couleurs, à travers un filtre polarisant, qui "bloque" un des deux rayons, on peut observer chaque couleur séparément.

La différence entre les deux couleurs peut être juste une nuance ou comme dans le cas de la cordièrite très prononcée, surtout dans une certaine direction (l'axe cristallographique C) : bleu sombre - jaune clair.

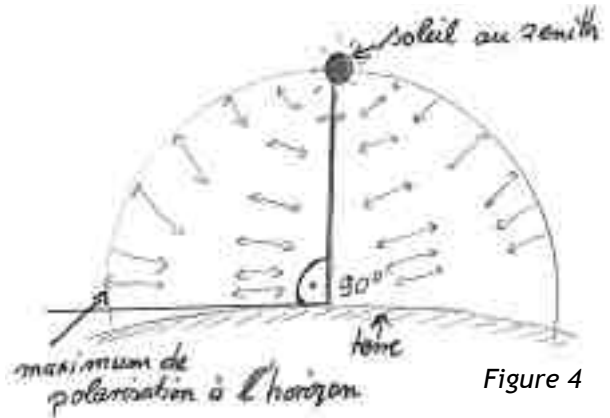


Figure 4

La lumière du soleil est partiellement polarisée en circulaire (figure 4), si on regarde la cordièrite par l'axe C, la pierre agit comme un filtre polarisant (figure 5).

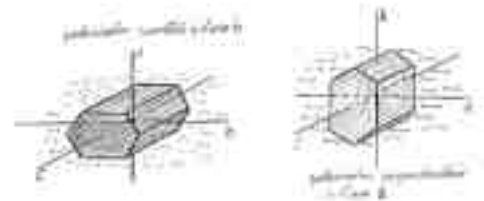
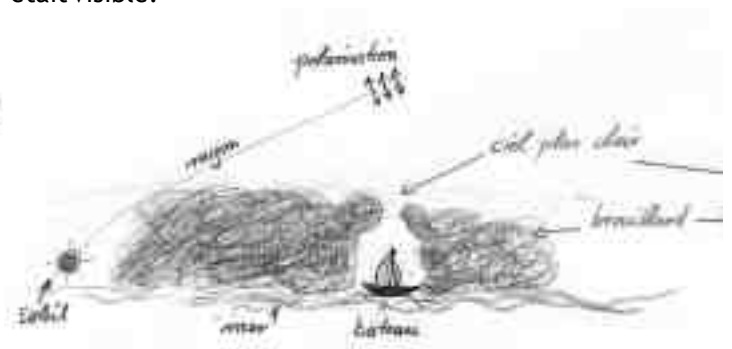


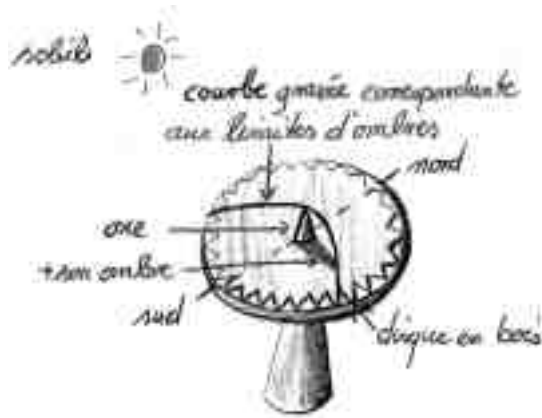
Figure 5

On la pivote de 360° autour de ce axe, la position dans laquelle on voit le bleu le plus sombre ou le jaune le plus clair, au choix, indique la position du soleil, même par temps couvert si la pierre a été "calibrée" quand le soleil était visible.



On en arrive aux Vikings qui naviguaient à la belle saison quand les journées étaient longues. Parmi d'autres moyens d'orientation ils avaient un compas solaire, un disque

en bois gravé, calibré par temps ensoleillé juste avant le voyage.



Dans les sagas il est mentionné une "pierre qui montre le chemin", une partie des scientifiques suppose qu'il s'agit de la cordiérite, disponible en bonne qualité dans des gisements au sud de la Norvège. Elle aurait été utilisée par temps couvert en complément du compas solaire.

Dans le monde spirituel elle est censée d'augmenter la confiance en soi, la facilité de prises de décisions, sur le plan physique elle améliorerait le métabolisme et la digestion.

Au Japon se trouve l'unique source connue de la cérasite. Elle s'est formée à partir d'un ensemble de sept cristaux de cordiérite qui a été remplacée par du mica suite à un enchaînement d'événements géologiques.

Le cristal hexagonal central est entouré de six autres cristaux, ils sont limités par une fine couche de roche mère. Une coupe transversale révèle cette délicate structure que les Japonais nomment "Sakura Ishi" fleur de cerisier. (figure 8)

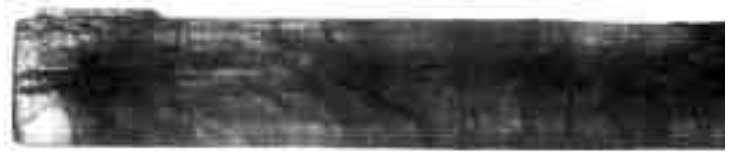


L'industrie apprécie d'autres propriétés de la cordiérite. Réduite en poudre et compressée c'est une matière homogène, isolante, avec une faible dilatation thermique, résistante aux agents chimiques.

On la trouve dans l'industrie céramique et dans du matériel de cuisine exposé à de hautes températures.

La soirée s'est terminée par une observation des échantillons avec un dichroscopie (2 filtres polarisants au même

niveau) et un test sur une autre pierre bleue, la disthène.



Si on trace avec la pointe d'un canif une croix sur sa surface, où plutôt si on essaie, parce qu'on raye le cristal dans le sens de la longueur mais pas dans la largeur. Ce grand écart de dureté selon les directions (dureté différentielle) est du à sa structure cristalline. Le diamant a la même propriété d'où "seulement un diamant peut tailler un autre diamant", mais c'est une autre histoire.



Sur les pas d'Alphonse de Lamartine

*Pour l'ancienne demeure du poète rejoindre,
Les hauts des roches de l'anse, il nous fallut atteindre.
Mélittes, bleus polygales, et héliathèmes froissés,
Avec les ancolies, colorient le sentier.*

*Derniers escarpements, assez rudes à gravir
Mais le panorama est là pour nous ravir.
Repus de mets goûteux, et des images plein les yeux,
Il nous faut aborder le schuss vertigineux.*

*La vieille ferme ruinée qui n'a plus de toiture,
Une fois bien retapée, n'aurait-elle pas fière allure,
Pour les amis de la maison de la nature.*

*Au château, poèmes lus, mais à la vaste battisse,
Préférons bois et prés, à la recherche d'orchis,
ou encore du lis jaune, emblème des rois Louis.*

PORTFOLIO LANTENAY ~ DANS LA COMBE AUX MAMMOUTHS

Crédits photos et textes : Etienne CUENOT

Si vous n'avez pas participé aux sorties des quatre saisons à Lantenay, dans la combe aux mammouths, alors vous n'avez pas pu voir ces images :

- une étrange vessie ? son fruit est une gousse, tellement gonflée comme une vessie de porc qu'on l'appelle arbre à vessie ! (*Colutea arborescens L*, ou baguenaudier).



Arbre à vessie

- vous n'aurez pas vu ces beaux jeunes gens traversant la combe en équilibre sur un fil. Les adhérentes en sont restées bouche bée et en rêvent encore !



Ca fait rêver les dames ...

- vous n'aurez pas vu cette étoile tombée du ciel, posée sur une feuille... mais non il s'agit d'une cladode, tige aplatie faisant fonction de feuille et portant sa fleur: *Ruscus aculeatus L*, fragon petit houx.



La cladode du fragon

- quelles sont ces boules neigeuses, ou plutôt cotonneuses, qui accrochent si bien la lumière d'automne? Ce sont les infrutescences de la clématite (*Clematis vitalba L*), des akènes regroupés avec leur plume pour se laisser porter par le vent, quand il viendra.



Fruits de clématite

- vous avez manqué le pâté fait maison par Philippe !...hmmm.



Pâté maison !

- quelle est cette araignée velue recroquevillée sur elle-même ? Une fleur d'anémone pulsatile juste avant l'ouverture, elle se protège du froid de fin d'hiver, elle annonce le printemps.



Anémone pulsatile

- cette sculpture a donné son nom au site: la combe aux mammoths, car les roches ressemblent à de massifs pachydermes poilus venus des millénaires passés, pétrifiés dans l'attente éternelle des charmes d'une quelconque fée pour les réveiller. Celles de la Maison de la Nature n'ont pas eu d'effet.



Tête de mammoth

PORTFOLIO STAND DU GRAND DÉJ 2014

Crédits photos et textes : Etienne CUENOT



Le stand est prêt ...



... Les animatrices aussi !

La Feuille

De la Maison de la Nature et du Paysage de Côte-d'Or

N° 34 - Année 2015. Annuel

ISSN : 1633-0293

SIRET : 324 237 528 0033

Contact : Maison de la Nature et du Paysage de Côte-d'Or

Boite M6 - 2 rue des Corroyeurs

F - 21000 DIJON

Répondeur : 03 80 41 01 90

Site internet : www.maison-nature21.org

Service abonnement : maison.nature21@laposte.net

Service lecteurs : 03 80 41 01 90

Adhésion/abonnement :

individuel : 20 €

Familial : 35 €

Réduit : 12 €

Direction de la publication : Etienne CUÉNOT

Distribution : Maison de la Nature et du Paysage de Côte d'Or

Edition :

Maison de la Nature et du Paysage de Côte-d'Or

2, rue des Corroyeurs, Boîte M6

21 000 DIJON - 03.80.41.01.90

Courriel : maison.nature21@laposte.net

Site Internet : <http://www.maison-nature21.org>

Association Loi 1901.

Rédaction :

Rédactrice en chef : Gaëlle NAUCHE

Mise en place du Calendrier : Solange GROSDENIS

Rédaction : Philippe COULON, Etienne CUÉNOT, Eliane

LAUVERGEAT-DEROUSSIAUX, Kerstin FÖGE, Marie

GREULLET, Solange GROSDENIS, Gaëlle NAUCHE, Blandine

PONDICQ.

Comité de relecture :

Philippe COULON, Etienne CUÉNOT, Jean-Luc DURET,

Kerstin FÖGE, Solange GROSDENIS, Gaëlle NAUCHE,

Blandine PONDICQ

Maquette

Conception maquette : Cécile VIGNON, Jean-Luc DURET,

Gaëlle NAUCHE - MNP21

Mise en page : Gaëlle Nauche

Impression/Tirages : Jean-Luc DURET

Photos et illustrations : voir encadrés

La reproduction, même partielle, d'articles et illustrations parus dans La Feuille est interdite sauf accord préalable de la rédaction (article L122.4 du code de la propriété intellectuelle).

J'adhère ou réadhère

à la Maison de la Nature et du Paysage
et je verse la somme de :

12 € : adhésion étudiant, demandeur
d'emploi (justificatif)

20 € : adhésion simple

35 € : adhésion couple/famille
(enfants : moins de 18 ans)

(cocher la case correspondante)

BULLETIN D'ADHÉSION / RÉADHÉSION 2016

Nom :

Prénom :

Adresse :

Commune :

Code postal :

N° tél. :

Courriel (facultatif) :

Remarques :

.....

.....

.....

L'équipe de la Maison de la Nature et du Paysage de Côte-d'Or remercie chaleureusement les personnes qui ont fait un don à l'association, lui permettant de poursuivre ses actions et par là même de mieux vous informer et vous servir.

En effet, en plus de votre cotisation habituelle, il est possible de verser à tout moment un don à la MNP ; 50% de la somme est déductible de votre impôt sur le revenu, le don ne devant pas excéder 1,75% de votre revenu imposable. Vous recevrez un reçu fiscal à cet effet.

COVOITURAGE :

Pour votre information et à titre purement indicatif, nous vous faisons part d'un tarif décidé en Conseil d'Administration de 35 cts d'euros du km par véhicule (équivalent à 0.07€ du km par voyageur pour une voiture de 5) ceci afin de participer aux frais des conducteurs acceptant de transporter d'autres adhérents.